

BULLETIN MUNICIPAL



Décembre 2011
Numéro 16

Etat civil – urbanisme p 1
Du coté du Conseil p 2
Informations diverses p 3-4

ETAT CIVIL

Naissances - Mariages:

Néant

Décès :

Lucien Mourcely, le 16 juin 2011
Georges Barberet, le 24 juillet 2011

Nouveaux arrivants :

Bader Afef, 11 rue du Thioulot
Hurter Alexandre, 8 rue du Thioulot
Girard Frédéric, 25 rue du Thioulot
Pereira Mickael et Coste Cindy, 13 rue du Thioulot
Boulas Charline, Paillot André et Michel, 12 rue de France

Urbanisme

Jérôme Falconnet : construction abri de jardin
Jean Michel Godot: installation de panneaux photovoltaïques
Martine Geze : changement de fenêtres
Olivier Rivière : extension bâtiment existant
Conseil Général : construction d'un pylône de téléphonie
Félix Fernandez : remplacement de tuiles
Gilbert Lagarde : changement de fenêtres
Stéphane Philippe : abri voiture
Rolande Debief : isolation façade

Enfin, en cette période festive de fin d'année, le Conseil municipal vous présente ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Que 2012 vous apporte une pleine réussite dans votre vie familiale, professionnelle et associative. Qu'elle vous accorde la santé, ce bien si précieux qu'on n'apprécie pas suffisamment lorsque tout va bien.

DU COTE DU CONSEIL....

Point d'étape sur les chantiers en cours....

Station d'épuration

Une parcelle de terrain de 100 m² contiguë à celle de la station a été acquise par la commune pour favoriser la circulation autour des ouvrages.

Les travaux de génie civil sont terminés pour la partie décanteur-digesteur et le poste de relevage. Le reliquat de l'ancienne station sera entièrement détruit en janvier avec la pose du décanteur racle et des disques biologiques. Trois mois de travaux sont encore nécessaires afin que les eaux usées rejetées dans le ruisseau de la Tounolle répondent aux normes européennes.

Emetteur de téléphonie mobile

Il n'a pas été fait opposition à la construction d'un pylône d'une hauteur de 20 m. De couleur verte, il sera installé au milieu des pins au niveau du stade. L'émetteur multi-opérateur sera installé courant le 1^{er} semestre prochain

Travaux rue du Tilleul

L'entreprise de travaux publics devait reprendre la rue du Tilleul et le chemin de Breurey dès le remplacement des canalisations en plomb. Malgré maints rappels, elle n'a pas respecté ses engagements. En contrepartie, seul le rebouchage des tranchés est réalisé et le revêtement sera effectué après la période de froid.

PLU

Le commissaire enquêteur a remis son rapport début novembre. Il a été signalé que l'enquête publique s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles, qu'elle a été précédée par une concertation bien conduite, que le public s'est largement exprimé dans le registre. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet du plan local d'urbanisme avec quelques recommandations liées aux additifs demandés par le Préfet et à certaines alternatives issues des observations des citoyens.

Le rapport est consultable en mairie.

Lotissement

Toutes les maisons individuelles sont dorénavant sorties de terre. Il reste encore à accueillir 4 cellules commerciales et la construction de 12 logements collectifs et de 4 logements individuels.

Schéma du réseau d'eau potable

L'étude est lancée avec la première phase consistant à avoir une représentation la plus complète et la plus fiable de l'état et du fonctionnement du service existant.

Extension du réseau d'électricité et de l'installation communale d'éclairage public

Suite à la création du lotissement rue du Thioulot, le poste de transformation électrique existant route de Voray s'est montré insuffisant pour satisfaire l'ensemble des besoins. Un nouveau poste de transformation va donc être installé aux abords de l'école avec une extension souterraine du réseau électrique pour reprendre une partie du réseau électrique à basse tension existant dans le lotissement

Les travaux seront effectués par le SIED en coordination avec l'installation d'éclairage public dans le lotissement.

Captage d'eau

L'ensemble des captages des Fontenottes et une partie de ceux du Chanois sont remis en état. Les travaux se termineront par la pose de clôture dans l'hiver.

Dysfonctionnement des services de la mairie

La mairie et l'agence postale ont connu de forts dysfonctionnements depuis quelques mois en raison d'un arrêt maladie. La recherche d'une secrétaire de mairie n'a donné aucun résultat. Le maire a assuré uniquement une permanence pour les formalités administratives durant près 2 mois. L'agence postale et la mairie ont ouvert avec des horaires réduits pour le reste de l'année avec une reprise de service de Mme Jasmin Evelyne.

Le régime normal devrait prendre effet début janvier.

Lundi :	8h40 - 11h40	13h45 - 18h15
Mardi :		13h45 - 18h15
Jeudi :		13h45 - 18h15
Vendredi :	8h40 - 11h40	
Samedi :	8h40 - 11h40	

Fonctionnement du conseil municipal

Lors de la réunion du 9 septembre 2011, le maire confirme la démission de Mme Nadine LOUIS au sein du Conseil Municipal ainsi qu'au syndicat de la Vallée de la Tounolle (école : RPI) dont elle occupait le poste de titulaire.

Le préfet en a été informé. Mme Nadine LOUIS n'a pas lieu d'être remplacée au sein du conseil municipal mais un membre du conseil doit être élu concernant le RPI.

Mme MARECHAL Sylvie occupant la place de suppléante est nommée titulaire, Mme JEAN Marion occupe la place de suppléante.

Lors de la séance du 14 décembre 2011, M. Hervé Gallet a été nommé 2^{ème} maire adjoint.

Subvention association « Au gré des vents »

Suite à une seconde demande de l'association au Gré des Vents qui nous exposait son fonctionnement, ses charges et ses projets à venir, le conseil municipal, à la majorité, a décidé d'octroyer, au titre de l'année 2012 une subvention d'un montant de 240€ pour couvrir l'adhésion de l'association au Gré des Vents à la fédération dont elle dépend.

INFORMATIONS DIVERSES....

A propos des élections

A savoir: Tous les électeurs recevront en 2012 une nouvelle carte électorale.

L'année 2012 sera marquée par 2 scrutins. S'agissant de l'élection présidentielle, les dates du dimanche 22 avril 2012 (premier tour) et du dimanche 6 mai 2012 (second tour). Les élections législatives se dérouleront en métropole les dimanche 10 et 17 juin 2012.

Inscriptions:

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2011. Une permanence sera assurée, le samedi 31 décembre 2011 de 9h à 11heures à la mairie pour les retardataires.

Pour les élections présidentielles, les jeunes gens, de 18 ans nés, entre le 1er mars 2012 et le 22 avril 2012, seront inscrits d'office, dans la mesure, où la commune disposera des informations de L'INSEE. Ces inscriptions seront examinées et ajoutées à la fin de la liste électorale générale pour entrer en vigueur que le 22 avril 2012.

Pour les élections législatives, les modalités d'inscription d'office sont identiques pour les jeunes de 18 ans nés entre le 22 avril 2012 et 10 juin 2012.

Pour le plaisir des yeux...

De part la volonté de quelques personnes du village, notre fontaine est devenue, le temps des fêtes, le théâtre d'une forêt hivernale avec en attente le traineau du Père Noël . Silhouettes en bois chantourné, paysages peints, branches d'arbres colorées ...réalisent un décor de fête qui complète bien les illuminations installées par les Sapeurs Pompiers.

Un grand merci aux « petites mains » et aux « gros bras » qui ont œuvrés pour nous offrir ce spectacle.

Le ton est lancé mais toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenus pour continuer sur la même voie l'année prochaine !!!! Une réunion sera organisée début novembre 2012.

Appel à candidature...

Toutes les personnes aimant les fleurs et désirant nous donner un petit coup de main pour le fleurissement du village, arrosage ou désherbage sont priées de bien vouloir se faire connaître à la mairie ou auprès d'un conseiller municipal.

Rappel concernant l'affouage

Un courrier du garde forestier nous rappelle les nouvelles lois concernant le rôle de l'affouage. Selon les nouvelles dispositions, les bénéficiaires de l'affouage ont interdiction de revendre les bois de chauffage qui leur ont été délivré en nature ; celui-ci doit en effet servir uniquement à satisfaire leurs besoins ruraux ou domestiques. Cette mesure vise, face au développement du bois énergie, à lutter contre le commerce clandestin du bois de chauffage de manière à préserver les intérêts des professionnels régulièrement déclarés. Seuls les services de la concurrence et répression des fraudes peuvent avoir à connaître des situations contrevenant à cette interdiction.

Si des personnels de l'ONF viennent à avoir connaissance de tels faits, il appartient à leur Directeur d'agence d'alerter les services de police compétents.

Et si on parlait de ce bien précieux.....l'eau

Les contrôles sanitaires des eaux destinées à la consommation humaine sont réguliers et effectués par l'Agence Régionale de Santé Franche Comté (ARS). Les registres sont consultables à la mairie.

Les contrôles sont réalisés tous les deux mois environ, chez les particuliers et aux châteaux d'eau.

Pour l'année 2011, les points de prélèvement ont été situés :

- rue de la Tuilerie et route de Chaux pour les sources du Chanois
- route du Château, route de Voray et rue du Tilleul pour les sources de Fontenottes

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaire pour une eau destinée à l'alimentation humaine.

Cependant, cet été, un incident a touché les usagers du réseau du Chanois. Les usagers ont été prévenus que les analyses du contrôle sanitaire relevaient des contaminations bactériennes. De telles contaminations pourraient être responsables de pathologies plus ou moins bénignes telles que des gastro-entérites.

Un dysfonctionnement de l'installation de désinfection en a été à l'origine et rapidement corrigé.

Cartes jeunes

Voilà maintenant plusieurs années que le conseil municipal propose la vente des « Cartes Jeunes » pour la somme de 1€. Et vous êtes de plus en plus nombreux à la commander (son prix d'origine étant de 7€). Cette année, c'est 80 « jeunes » de notre village qui ont pu en profiter en la commandant auprès du secrétariat de mairie.

Une Projet de crèche

Un projet de crèche associative a été abordé afin de compléter le réseau de crèche existant dans notre secteur et du relais assistante maternelle. Par manque de jeunes parents d'élèves désirant s'investir dans cette démarche, ce projet est abandonné.

Des nouvelles du GSI (groupe scolaire intercommunal)...

Cette année, 241 élèves ont fait leur rentrée à Boulton.

La création d'une 9ème classe sous le préau a donc été nécessaire et les travaux se sont achevés quelques jours avant le jour J.

Dorénavant, c'est la cantine qui devient objet de préoccupation car malgré le fonctionnement à deux services, elle devient trop petite pour pouvoir accueillir tous les inscrits. Affaire à suivre...

Côté direction, Mr Baillaud André a succédé à Mme Fraisse qui a pris sa retraite.

Le problème des fuites d'eau dans les classes est toujours d'actualité mais la justice suit son cours...

Une réalité...un collège

Compte tenu de l'évolution démographique dans notre secteur, le conseil général de Haute Saône envisage d'ouvrir pour 2015 son nouveau collège ainsi que des équipements sportifs et de loisirs dont au départ un gymnase.

Une dizaine d'hectare seront nécessaires entre le centre des Lavières et la menuiserie R. Boillot

Annonce

Avis à tous les randonneurs, les naturalistes, les amateurs de vieilles pierres et de beaux paysages qui prennent plaisir à faire de belles photos.

L'Office du Tourisme et le Pays des 7 Rivières sont à la recherche de clichés noir et blanc ou couleur, d'hier et d'aujourd'hui pour illustrer le nouveau site internet de l'Office et le prochain topoguide de randonnées du Pays.

Si l'envie vous dit de partager vos coups de coeur et vos coups d'oeil, nous serons heureux de diffuser ces photos dans nos prochains outils de communication et de promotion du territoire.

Les photos peuvent nous parvenir en tout temps en format numérique à l'adresse :

officedetourisme@pays-des-7-rivieres.org ou en format papier à l'adresse suivante: Office du Tourisme - Place du souvenir Français, BP26 - 70190 RIOZ. Pour toutes questions, vous pouvez contacter Lucie LAMBOLEY à l'Office du Tourisme du lundi au vendredi : 03.84.91.84.98

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR 2012

	date	lieu	manifestation	contact
Conseil Municipal	- 29 janvier - à définir - 8 mai - 14 juillet - 11 novembre	- Salle des Lavières - Salle des Lavières - place du souvenir Fr. - place du souvenir Fr. - place du souvenir Fr.	- Repas des anciens - Accueil des nouveaux habitants - commémoration du 8 mai 1945 - Fête nationale - commémoration du 11 novembre	-
ACCA (chasse)	- mai - mars	- Salle des Lavières - Nos forêts!	- Repas - Ramassage de printemps des ordures	Patrick SAUGET : 0384917098
POMPIERS	- 14 juillet	Place de la Gare	Feu d'artifices et bal	-
AU GRE DES VENTS	- 11 février - à définir - à définir - mars-avril - mai - septembre	- Chaux-La-Lotière - Endroit à définir - Endroit à définir - Endroit à définir - Fort des Rousses - Parlement Européen	- Concours de tarot - Concours de belote - Concours de pétanque - Repas grenouilles - Sortie culturelle - Sortie culturelle	André LAMBERT 0384917404
BOUL'T EN TRAIN	- 25 mars - 21 avril - 9 septembre - 18 novembre	- Salle des Lavières - Salle des Lavières - stade - Salle des Lavières	- Bourse livre-audio/ vêtement - Concert « Enchante nos vies » http://www.animation-env.com/ - vide jardins - vide greniers en salle	Evelyne Jasmin 0384917078 Marie Pierre Guiguen 0384917801